

JEAN-VINCENT SCHEIL

OU L'INCROYABLE ITINÉRAIRE D'UN VILLAGEOIS MOSELLAN¹

Françoise Wirth

Société française des traducteurs -SFT (France)

traductions@fwirth.com

RESUMEN

Nacido en 1858 en Koenigsmacker, un pueblo del departamento francés de Moselle, Jean Scheil tiene 12 años cuando a raíz de la guerra Franco-Prusiana se transfiere esta región de Francia a Alemania. Alsacia y el departamento de Moselle fueron retornados a Francia tras el fin de la primera guerra mundial, pero cuando el hombre que se había convertido en el Padre Vincent Scheil O.P. murió en 1940, su país se encontraba otra vez amenazado por Alemania. En el transcurso de ese periodo, Scheil realizó numerosos viajes y se convirtió en un Orientalista renombrado, famoso por su notable conocimiento de la escritura cuneiforme, su traducción del Código de Hammurabi y otras numerosas inscripciones. Probablemente, su pertenencia a la Orden de los Predicadores hizo posible que se convirtiera en un asiriólogo altamente cualificado y un experto en lenguas antiguas tales como Sumerio, Acadiano y Elamita. Esa es también la razón por la que no fue nombrado Profesor en el prestigioso Collège de France en 1905.

PALABRAS CLAVE: Asiriología. Cuneiforme. Epigrafía. Traducción. Hammurabi.

ABSTRACT

Born in 1858 in Koenigsmacker, a village of the French Moselle department, Jean Scheil is 12 at the time of the Franco-Prussian war that will lead to the transfer of this part of France to Germany. Alsace and the department of Moselle went back to France after World War I, but when the man who had become Father Vincent Scheil O.P. died in September 1940, his country was once again threatened by Germany. Meanwhile, he had travelled extensively and had become an orientalist, famous notably because of his knowledge of cuneiform writing, and his translation of the Code of Hammurabi and numerous other inscriptions. It is most probably his belonging to the Order of Preachers that made it possible for him to become a highly qualified Assyriologist and an expert in ancient languages such as Sumerian, Akkadian and Elamite. It is also the reason why he was not appointed Professor at the prestigious Collège de France in 1905.

KEYWORDS: Assyriology. Cuneiform. Epigraphy. Translation. Hammurabi.

¹ Este estudio se enmarca en el proyecto de Investigación I+D *Catalogación y estudio de las traducciones de los dominicos españoles e iberoamericanos*, con referencia FFI2014-59140-P, aprobado por la Secretaría de Estado de Investigación, Desarrollo e Innovación, Ministerio de Economía y Competitividad, según Resolución de 30 de julio de 2015.

« Et vous, tablettes éloquentes

Incorruptibles témoins,
Comme
Sous le piétinement des troupeaux
Vous gardez la majesté du silence,
En attendant que vous soit accordée
Une place d'honneur
Dans les archives de l'Humanité !...
O nobles espaces !
Horizons sans bornes que remplit
Partout la grande voix de l'Histoire ! »

Vincent Scheil, *Le Pèlerin des ruines* (1898)

1. Repères biographiques dans un contexte historique perturbé

Jean Scheil est né le 10 juin 1858 en France, à Koenigsmacker, commune de Moselle qui compte à l'époque environ 1 500 habitants (2 000 aujourd'hui). Ce village a la particularité d'être situé dans le « Pays des trois frontières » (*Dräilännereck en platt*), aux confins de la France, du Luxembourg et de l'Allemagne. D'un point de vue linguistique c'est le domaine du francique luxembourgeois (ou *platt*). Fils de Pierre Scheil et de Catherine Jaminet, Jean est issu d'une famille modeste de tisserands. Il a 12 ans au moment de la guerre franco-prussienne qui conduira au rattachement de l'Alsace et de la Moselle à l'Allemagne en mai 1871. Il est resté tout au long de sa vie très attaché à son village natal dans lequel il revenait régulièrement pour voir sa famille et renouer avec le parler lorrain.

1.1. Parcours scolaire

Jean Scheil est scolarisé dans la petite école communale de Koenigsmacker, ce qui n'est pas étonnant en soi pour un fils d'artisan en cette période qui connaît une forte croissance du taux de scolarisation primaire. Ce qui est sans doute plus remarquable c'est que, de même que son frère Nicolas², il soit ensuite envoyé au collège de Sierck-les-Bains (distant d'une dizaine de kilomètres) pour mener des études secondaires (leur sœur Madeleine n'aura pas cette chance).

² De cinq ans son aîné, Nicolas (Sébastien en religion, né en 1853, mort en 1931) a probablement beaucoup influencé Jean dans sa jeunesse, notamment pour le choix de l'Ordre des Prêcheurs : l'aîné des deux frères reçoit la vestition pour la Province de France

Il est à noter que le département de la Moselle ayant été annexé par l'Allemagne en 1871, Jean a probablement été d'abord scolarisé en français (avant 1870) puis en allemand. Dans cette région, et à cette époque, il parlait nécessairement aussi le *platt*. Il était donc déjà trilingue dès l'enfance, une particularité qui explique peut-être en partie son aisance ultérieure à apprendre les langues anciennes, sans compter qu'après Sierck, il passe par le petit séminaire de Montigny-lès-Metz et le grand séminaire de Metz où il étudie le latin et le grec.

1.2. Une formation remarquable, liée à une vocation religieuse précoce

En 1881, Jean choisit – à la suite de son frère Nicolas – de rejoindre l'Ordre des Frères Prêcheurs. La situation des congrégations religieuses n'est pas facile à cette époque en France. À la suite des deux décrets du 29 mars 1880 promulgués par le président du Conseil sur proposition de Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, les congrégations non autorisées – dont les Dominicains – n'ont plus le droit d'enseigner. C'est le couvent de Belmonte, en Espagne, qui accueille de 1880 à 1885 les novices dominicains contraints de quitter le noviciat d'Amiens ou le *stadium* de Flavigny. Jean y reçoit la vestition³ le 9 octobre 1881. Les novices ne sont pas très nombreux dans cette grande bâtisse (24 en 1881, 31 en 1884 et 13 en 1885) (Delaunay 2016). Jean y devient Frère Vincent. Il poursuit ses études de théologie au couvent de Volders (Autriche) et fréquente en parallèle, l'enseignement de l'orientaliste Gustav Bickell, professeur à l'Université d'Innsbruck. Cela pourrait avoir contribué à déterminer sa vocation d'orientaliste, de même que les choix de son frère (désormais Père Sébastien) qui, à l'époque, est déjà professeur à Mossoul (Irak). L'école dominicaine est transférée en Corse, à Corbara, où Vincent poursuit ses études (théologie, philosophie, hébreu, latin et grec) et est ordonné en 1886. Une fois ses études théologiques terminées, il est affecté en 1887 au couvent St Jacques, rue du Bac à Paris, et est orienté par ses supérieurs vers des études de philologie. Il s'inscrit à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE) où il s'initie aux langues du Moyen-Orient antique sous la direction de l'assyriologue Arthur Amiaud et des égyptologues Paul Guieysse et Gaston

en 1879 à Amiens et est ordonné en 1880 (c'est-à-dire avant l'entrée en noviciat de Jean). Il devient professeur au séminaire syro-chaldéen de Mossoul dont il prendra ensuite la direction.

³ "Réception de l'habit par le postulant, le jour de son entrée au noviciat." (Glossaire du *Dictionnaire biographique des frères prêcheurs*).

Maspero. Il suit aussi des cours à la Sorbonne, au Collège de France (Jules Oppert) ainsi qu'à l'École du Louvre (Eugène Revillout).

2. Un orientaliste passionné

2.1 Les missions en Orient

Les travaux du jeune religieux sont remarquables. En 1890, il a 32 ans, à peine diplômé de l'EPHE, il est nommé membre de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire et part en Égypte où il participe aux fouilles françaises de la nécropole de Thèbes (Louxor). À la fin de l'année 1892, à la demande du directeur du Musée impérial ottoman de Constantinople, il dirige une mission de fouilles aux ruines de Sippar (Abou Habba) près de Bagdad (Irak) ; en 1893 il participe aux fouilles d'Ernest Chantre à Boğazköy (Anatolie centrale). Il se rend ensuite à Constantinople, au Musée impérial pour classer ses découvertes de Sippar. Il est chargé de dresser un catalogue méthodique des antiquités chaldéennes, assyriennes et égyptiennes du musée (une tâche qu'il mène sur plusieurs années, notamment en revenant sur place à l'occasion des vacances universitaires).

En 1897, lorsque l'archéologue Jacques de Morgan⁴ est nommé délégué général de la Délégation scientifique française en Perse et reprend les fouilles de Suse (Iran)⁵, il inclut le Père Scheil dans son équipe en tant qu'assyriologue épigraphiste⁶. Vincent Scheil participe à trois campagnes de fouilles et continuera à travailler dans ce cadre pendant de longues années. En 1912, après la démission de Jacques de Morgan, il prend – conjointement avec Roland de Mecquenem⁷ – la direction de la mission archéologique de Perse, lui-même se chargeant de l'épigraphie et des publications tandis que de Mecquenem dirige les fouilles sur le terrain (Nasiri-Moghaddam 2008). Il occupera cette fonction jusqu'en 1939.

⁴ Précédemment Directeur du Service des antiquités en Égypte (1892-1897).

⁵ Après Jane et Marcel Dieulafoy.

⁶ Épigraphie : Science auxiliaire de l'histoire ayant pour objet l'étude des inscriptions (parmi lesquelles les épigraphes), généralement anciennes, gravées ou parfois peintes sur des supports durables. (TLFi).

⁷ L'archéologue Roland de Mecquenem (1877 - 1957) a fait partie de la Délégation en Perse dès 1903 et a mené les fouilles jusqu'en 1939. Il avait rencontré très jeune le Père Scheil qui le recommanda à Jacques de Morgan à sa sortie de l'École des Mines.

2.2 L'enseignement et les distinctions

Dès 1895 (il a 37 ans), Vincent Scheil est nommé maître de conférences à l'EPHE en sciences historiques et philologiques. Il est promu directeur-adjoint en 1901, directeur d'études en 1908. Il est titulaire de la chaire d'assyriologie (IV^e section) à partir de 1908 et l'occupe jusqu'en 1933.

En 1903, à la création de la Commission biblique pontificale, il en est nommé membre par le pape Léon XIII.

En 1908, il est élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

À partir de 1910, il dirige avec François Thureau-Dangin la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientales* qui sous leur impulsion prend un nouvel essor.

Il est aussi nommé chevalier de la Légion d'honneur (1900) et élevé au rang d'officier en 1923.

Il reçoit le titre de Maître en sacrée théologie (*Sacrae Theologiae Magister*) en 1914.

3. La traduction

3.1 Place de la traduction

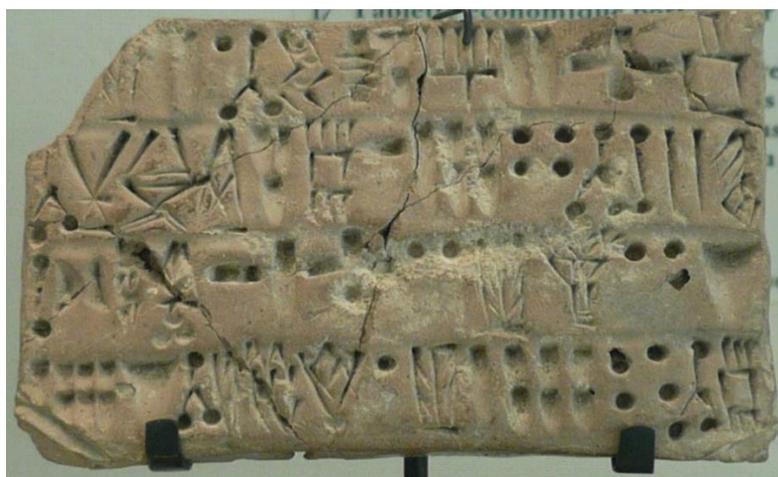
Ce n'est peut-être pas son activité de traducteur qui résume le mieux l'œuvre du Père Scheil. Nous l'avons vu, brillant orientaliste, il est surtout historien et archéologue (cf. le titre de son ouvrage de 1937 *Au service de Clio*) et a eu une longue carrière d'enseignant en assyriologie à l'EPHE de Paris (1895 – 1933) à laquelle il ne renoncera, avec regret, que frappé par la limite d'âge, à 75 ans !

Pourtant, il est clair qu'il est aussi linguiste et que la traduction a eu une importance immense dans sa vie scientifique puisqu'il s'est beaucoup intéressé aux sources écrites – et très tôt dans sa carrière. Ses deux premières publications d'envergure sont des traductions. *L'Inscription assyrienne archaïque de Samsi Ramman IV, roi d'Assyrie (824-811 av. J.C.)* paraît

en 1889 et les *Inscriptions de Salmanazar II, roi d'Assyrie (860-824)* en 1890 (dont Arthur Amiaud est co-auteur à titre posthume). Lors de son premier séjour en Égypte (1890), il copie les parois inscrites de huit tombes thébaines, édite deux traités de Philon (dans les *Mémoires de la Mission archéologique française du Caire*) et réalise des traductions de tablettes cunéiformes provenant du site d'Amarna. Et c'est bien sûr sa renommée d'épigraphiste qui conduit Jacques de Morgan à le recruter dans la Délégation scientifique en Perse en 1899. La traduction est pour lui une étape obligée vers l'analyse des textes, un outil vers la connaissance de l'histoire mésopotamienne. Mais il n'est pas besoin d'étudier très longtemps ses traductions pour constater la difficulté de ce travail et la minutie qu'il y porte, et comprendre tout l'intérêt scientifique qu'il y attache.

3.2 Difficultés de l'exercice et méthode

Avant d'en arriver à l'étape de la traduction, il faut déjà disposer de la copie exacte de l'inscription à déchiffrer, comme le souligne Dussaud dans sa *Notice sur la vie et les travaux de Vincent Scheil* (Dussaud 1941: 487). Ensuite, il faut déchiffrer et transcrire l'écriture cunéiforme, avant de percer les secrets de langues anciennes extrêmement complexes.



III. 1 Tablette portant une inscription en langue élamite, Musée du Louvre

Dussaud précise que « les difficultés offertes par l'écriture assyrienne sont indubitables » (Dussaud 1941: 492) et Mario Roques déclare quant à lui dans son *Eloge funèbre du R.P. Vincent Scheil* :

Le système des écritures diverses que rencontre l'assyriologue est fort épineux par les conditions matérielles où elles se présentent, par les valeurs des signes tour à tour idéographiques ou phonétiques, syllabiques ou alphabétiques, par la variété ou le mélange d'idiomes dont ces signes expriment les vocables. (Roques 1940: 377).

Vincent Scheil précise sa méthode (à propos des inscriptions en élamite) dans la préface au tome III des *Mémoires de la Délégation scientifique en Perse* dont Dussaud se fait l'écho :

Il a utilisé « ingénieusement suivant les cas:

1. les conjectures déduites du but et de la nature de l'objet qui porte le texte
2. les analogies avec le système accadien reposant sur un fonds commun d'idéogrammes intelligibles
3. la seconde écriture des textes trilingues de Persépolis⁸ dont la compréhension était assurée par les deux autres textes parallèles
4. la présence de certains termes sémitiques empruntés par les Élamites [...].

En mettant ingénieusement en œuvre toutes ces considérations, il devine que le terme *šak* a le sens de « fils », et dans le vocable *sunkik* il reconnaît le terme accadien *sangu* « prêtre, prince, roi ». Dès lors, il dégage à coup sûr les noms des rois de Suse. (Dussaud 1941: 499)

C'est à la résolution de ces problèmes que Vincent Scheil a consacré une grande partie de sa vie.

⁸ Allusion à des textes trilingues copiés par Carsten Niebuhr en 1778.

3.3 Première publication (1889)



III. 2 Page de titre de l'*Inscription assyrienne archaïque de Samsi Ramman IV*

Il est intéressant de voir comment se présente concrètement ce travail. Voici la table des matières de l'*Inscription assyrienne archaïque de Samsi Ramman IV, roi d'Assyrie (824-811 av. J.C.)*⁹

TABLE DES MATIÈRES.

Texte et Traduction	2
Commentaire philologique	30
Notes de Géographie	47
Notes d'Histoire	55
Glossaire	57
Additions et Corrections	67

III. 3 Table des matières de l'*Inscription assyrienne archaïque de Samsi Ramman IV*

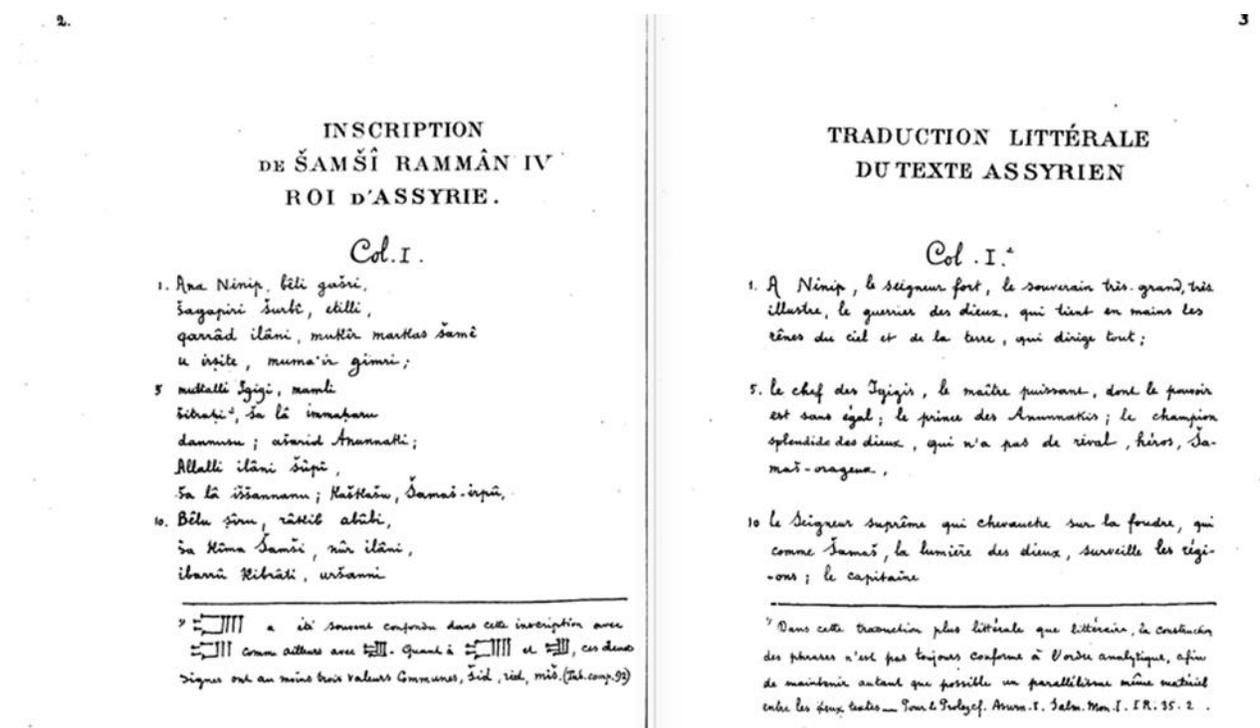
L'ouvrage comprend une préface qui précède la table des matières dans laquelle Scheil situe le contexte historique et expose les difficultés du travail. L'inscription dont il est question

⁹ Consultable en ligne sur le site de l'INHA.

est gravée sur un obélisque découvert à Nimrud et transporté en Grande Bretagne. La transcription réalisée par le British Museum est, dit-il,

très fautive et ne peut servir de base à une traduction qu'autant qu'elle soit révisée signe par signe sur le texte archaïque lui-même. Celui-ci contient à son tour de nombreuses fautes évidentes. [...] En dehors de ces difficultés extrinsèques, cette inscription offre des difficultés inhérentes à sa langue particulière, je veux dire l'emploi de mots rares. (Scheil 1889: préface)

La traduction occupe les pages 2 à 29. La transcription, numérotée (en colonnes et paragraphes) figure sur la page de gauche tandis que la traduction est organisée de même, en vis-à-vis, sur la page de droite, avec de nombreuses notes des deux côtés.



III. 4 Pages 2 et 3 de l'Inscription assyrienne archaïque de Samsi Ramman IV

Il annonce clairement sa traduction comme « littérale » et prend le soin d'ajouter la note suivante à la première page de texte traduit : « Dans cette traduction plus littérale que littéraire, la construction des phrases n'est pas toujours conforme à l'ordre analytique, afin de maintenir autant que possible un parallélisme même matériel entre les deux textes. » (p. 3). Il est donc « sourcier » pour reprendre la terminologie de Jean-René Ladmiral (1986) et ne cherche aucunement à faire œuvre littéraire (ou tout au moins le dit-il). Son souci est au contraire de rester aussi proche que possible de l'original, quitte à faire quelque peu violence à la langue

d'arrivée s'il le juge nécessaire. Le but de sa traduction n'est pas d'établir un texte parfait dans la langue cible mais de rester au plus près du texte source pour donner à l'historien (lui-même et ses confrères) le plus d'outils possibles pour « interpréter » la source. Mais s'il n'est pas littéraire, son travail est certainement très soigné, comme en attestent les nombreuses notes explicatives. En voici un exemple (page de transcription) :

1) Le premier signe est  2)  3)  donc on a fait à tort
 deux signes, de même que pour 4)  . 5) ut-  - ka - ru .
 6) Le premier signe est  .

III. 5 Note au bas de la page 4 de l'*Inscription assyrienne archaïque de Samsi Ramman IV*

Cette partie « traduction » occupe moins de la moitié de l'ouvrage. Elle est suivie d'un commentaire philologique, de notes géographiques et historiques et d'un glossaire.

3.4 La Délégation scientifique en Perse et les fouilles de Suse

C'est à partir de la formidable richesse des textes trouvés à Suse que « le génie du Père Scheil va se révéler pleinement. Grâce aux fouilles de Jacques de Morgan, puis de Roland de Mecquenem, il va reconstituer l'histoire d'une civilisation morte, faisant ainsi œuvre de défricheur et de déchiffreur » (André-Salvini 1997: 113). Par ses traductions, Vincent Scheil va en effet faire ressurgir l'histoire du pays d'Élam.

3.4.1 Aspects généraux

Suse est la capitale de l'Élam, pays voisin de la Babylonie, situé le long de la rive nord du golfe Persique. Sur les 28 volumes que comptent les *Mémoires de la Délégation en Perse* en 1940, 16 sont l'œuvre personnelle de Vincent Scheil, comme le rappelle Mario Roques (1940: 379) : cinq de *Textes élamites-sémitiques*, quatre de *Textes élamites anzanites*, 2 de *Textes proto-*

élamites, deux de *Textes achéménides*, deux de *Textes juridiques susiens* et un de *Mélanges épigraphiques* (ce dernier daté de 1939, soit quelques mois avant sa mort).

La mission a en effet mis au jour une grande quantité de textes qui d'après Dussaud, se répartissent en trois catégories :

1. les textes proto-élamites, qui emploient des signes hiéroglyphiques à valeur indéterminée qui résistent encore au déchiffrement ;
2. les textes élamites sémitiques (qui se résolvent par l'akkadien) ;
3. Les textes élamites non-sémitiques, dits textes anzanites (ce dernier terme ayant été créé par Scheil pour désigner une langue qu'il a découverte) (Dussaud 1941: 498).

3.4.2 Le Code de Hammourabi

Pendant la campagne de fouilles 1901/1902, la Délégation scientifique en Perse fait une découverte exceptionnelle. Il s'agit de trois blocs de diorite, fragments d'une stèle qui une fois réassemblée fait 2,25 m de haut et 1,90 m de pourtour à la base. La stèle est composée de deux parties : un long texte babylonien gravé en signes cunéiformes est surmonté par un relief représentant le roi Hammourabi devant Shamash, dieu-soleil et dieu de la justice. Cette stèle est conservée au musée du Louvre.



III. 6 La stèle portant l'inscription du Code de Hammourabi découverte à Suse (Musée du Louvre)

Septième prince de la première dynastie de Babylone, Hammourabi a régné pendant quarante-trois ans (de 1792 à 1750 avant J.-C.), une période considérée comme l'âge d'or de la civilisation babylonienne. À sa mort, son empire englobe toute la vallée du Tigre et de l'Euphrate jusqu'au-delà du Habour, soit la quasi-totalité de l'Irak actuel et une partie de la Syrie. La Babylonie et l'Élam voisin se sont souvent combattus. Les Élamites sont écrasés par Hammourabi en ~ 1762 mais mettront Babylone à sac après sa mort. Ce duel se poursuit au fil des siècles. C'est au XIII^e siècle avant Jésus-Christ que le roi d'Élam s'empare de Babylone et ramène la stèle de Naram-Sin et le Code de Hammourabi (gravé pour le temple de Sippar) à Suse où l'équipe de Jacques de Morgan la met au jour au tout début de notre XX^e siècle¹⁰.

Le Père Scheil, qui est présent sur le chantier au moment de la découverte des fragments en décembre 1901 et janvier 1902, s'attèle immédiatement à la tâche qu'il poursuit à Paris. Comme à son habitude il travaille vite. Nous l'avons vu, son but n'est pas de peaufiner un texte mais de mettre aussi vite que possible une découverte inestimable au service de la science.

¹⁰ Cf. l'article "Hammourabi" de l'*Encyclopædia Universalis en ligne*.

Comme le dit Roques :

Il voulait trouver, déchiffrer, traduire et publier, soigneusement, probablement mais vite. Les assyriologues lui doivent une particulière reconnaissance pour n'avoir jamais conservé longtemps par devers lui, pour en parfaire l'étude, les documents qui lui parvenaient ; il les a toujours mis en état et livrés au public avec une célérité sans précédent.

[Et de citer Scheil lui-même :]

Dans ces sciences en marche qui se renouvellent si vite au gré des trouvailles, a-t-il écrit, comment ne pas faire grandement état du service rendu par celui qui livre sans tarder les monuments qu'il a découverts (Roques 1940: 382).

Béatrice André-Salvini¹¹, souligne également ces qualités : « son but est de livrer le plus rapidement possible aux philologues, aux historiens et au public, les informations qui permettront de réaliser une étude approfondie des documents qui sortent de terre, faisant en cela montre d'une générosité profonde. » (André-Salvini 1997: 115)

Ainsi, dès septembre 1902 la traduction du Code paraît dans les *Mémoires de la Mission archéologique de Perse*. Scheil a divisé le texte en 250 articles (pour près de 3 600 lignes). Son remarquable travail a un retentissement considérable dans le monde entier. Ce recueil de lois (bien que ce terme ait été contesté par la suite) donne en effet un formidable aperçu du droit et de la civilisation à Babylone, près de 2 000 ans avant notre ère. Il reste l'un des plus anciens textes à avoir été déchiffré et traduit dans le monde. Il se présente comme une succession de propositions conditionnelles exposant des cas les plus divers (cf. ill. 7 ci-dessous). Le Père Scheil dit lui-même :

Depuis qu'est ouverte l'ère des fouilles, il n'a pas été mis au jour ni en Égypte, ni en Assyrie, ni en Babylonie [...] de document plus considérable par sa haute portée morale et son ample teneur que le Code de Hammurabi [...]. Nous pouvons dire sans hésiter que le Code de Hammurabi est un des monuments, non seulement de l'histoire des peuples d'Orient, mais encore de l'histoire universelle¹²

Il est intéressant de noter que la stèle découverte en 1901/1902 représente sans doute l'exemplaire le plus complet d'un même texte gravé plusieurs fois. Ainsi, un autre exemplaire

¹¹ Directrice du département des Antiquités orientales du musée du Louvre

¹² V. Scheil, O.P. « Code des lois de Hammurabi, roi de Babylone, vers l'an 2000 avant J.-C. », *Mémoires IV, Textes élamites-sémitiques*, deuxième série, Paris, 1902, p. 12 cité par André-Salvini (1997)

conservé aux États-Unis a permis de compléter l'inscription peu lisible de la base de l'inscription du Louvre.

La première édition de la traduction de Scheil est parue en 1902 sous le titre *Le Code des Lois de Hammourabi* dans le quatrième tome des *Mémoires de la Délégation en Perse*. Une deuxième édition, publiée en 1904 sous le titre *La Loi de Hammourabi (vers 2000 avant J.-C.)* semble avoir eu une fonction de « vulgarisation ». Scheil précise dans la préface que ce « léger opuscule » vise une « diffusion plus large » que le « gros ouvrage » qui contenait la première traduction. Cette fois, celle-ci est présentée seule, sans la transcription.

LA LOI DE HAMMOURABI

ROI DE BABYLONE (VERS 2000 AVANT J.-C.)

(TRADUCTION LITTÉRALE)

§ 1.

Si un homme a incriminé un autre homme, et a jeté sur lui un maléfice, et ne l'a pas convaincu de tort, celui qui l'a incriminé est passible de mort.

§ 2.

Si un homme a jeté un sort sur un autre homme, et ne l'a pas convaincu de tort, celui sur qui a été jeté le sort ira au fleuve, et se plongera dans le fleuve; si le fleuve s'empare de lui, celui qui l'a incriminé prendra sa maison; si le fleuve l'innocente et le garde sauf, celui qui a jeté le sort sur lui est passible de mort; celui qui s'est plongé dans le fleuve prendra la maison de celui qui l'avait incriminé.

§ 3.

Si un homme, dans un procès, s'est levé pour un témoignage à charge, et s'il n'a pas justifié le

Ill. 7 Reproduction de la page 1 de la deuxième édition de 1904

On notera que Scheil prend soin de préciser qu'il s'agit d'une « traduction littérale » !

4. L'appartenance à l'ordre des Frères Prêcheurs et « l'incident Scheil »

Jean Scheil a 23 ans lorsqu'il entre dans l'Ordre des Frères Prêcheurs, attiré semble-t-il « par la gloire et l'éclat de l'Ecole thomiste » selon les mots que lui prête Mario Roques (1940: 373). Sans remettre en cause ses convictions religieuses et philosophiques, il est évident que jamais le modeste fils d'un artisan d'un village lorrain n'aurait pu avoir l'itinéraire scientifique que nous venons d'esquisser s'il n'avait pas fait ce choix.

Certes, son appartenance à l'Ordre de Saint Dominique ne lui a pas toujours facilité les choses à une époque où la laïcisation de la société française allait déboucher sur la Loi de Séparation des Eglises et de l'État en 1905. Il a dû s'expatrier dès le noviciat en raison des décrets anticléricaux pris par le gouvernement français en 1880 (mais était-ce vraiment un inconvénient pour lui, qui en a tiré profit pour se familiariser avec les langues modernes des pays d'Europe en même temps qu'il étudiait les langues anciennes ?). En 1903, les pères dominicains, dont Vincent Scheil, sont expulsés du couvent St Jacques de la rue du Bac à Paris. En 1905, alors qu'il a été choisi par les professeurs du Collège de France et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour succéder à Jules Oppert à la chaire d'assyriologie du Collège de France, sa nomination est refusée (mesure tout à fait exceptionnelle) par le ministre de l'Instruction publique des Beaux-arts et des Cultes, M. Bienvenu-Martin. Cette « affaire » a un certain retentissement, notamment dans la presse. Voici, par exemple, ce que l'on peut lire dans *Le Temps*¹³ daté du 5 janvier 1906 sous le titre « L'incident Scheil » :

Il paraît que nous sommes menacés d'une nouvelle forme de cléricisme, le cléricisme cunéiforme. [...] Les journaux socialistes et radicaux, où l'on possède une connaissance approfondie des questions assyriologiques et où l'on déchiffre couramment les caractères cunéiformes, ont décrété que le choix du Collège de France et de l'Académie des inscriptions était absurde et inadmissible. [...] Cette tentative d'ingérence cléricale dans le domaine des cunéiformes cache quelque ténébreux dessein contre la libre pensée. Qui sait si le P. Scheil ne rêve pas de transformer le Collège de France en établissement congréganiste? Ces craintes et ces colères, sincères ou affectées, sont surtout risibles [...].

Ou encore dans le *Journal de Roubaix* du 6 janvier 1906 :

Un fait véritablement scandaleux vient de se produire, à propos de la succession d'une chaire vacante au Collège de France. Les politiciens ont fulminé contre la « cléricisation » de l'université, l'introduction de «

¹³ Quotidien publié à Paris du 25 avril 1861 au 29 novembre 1942 dont les archives sont consultables sur *Gallica*, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France.

Saint Dominique au Collège de France » et ont adjuré le ministre de sauver une fois de plus la République en ne tenant aucun compte des présentations des professeurs et de l'Académie. Pour réduire à leur juste valeur ces tristes allégations, il suffit de faire remarquer que la candidature du savant très remarquable qu'est le Père Scheil a été patronnée par M. Berthelot, peu suspect de tendresse envers l'Église, aux yeux du Bloc.

Alors que de l'avis unanime de ses pairs, Vincent Scheil méritait amplement cette chaire, il n'accèdera jamais au Collège de France parce qu'il est Dominicain. Si le renouvellement était intervenu quelques années avant ou quelques années après, il en serait sans doute allé autrement. En 1900 il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur (élevé au rang d'officier en 1923) et en 1908 il sera élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, malgré son statut d'homme d'église. Et naturellement, il a enseigné à l'EPHE pendant plus de trente ans !

5. Conclusion

Qui aurait pu prédire à la fin du XIX^e siècle que deux fils d'artisan, nés dans un village mosellan ballotté entre les frontières par l'histoire, auraient l'itinéraire qui a été celui des frères Scheil : l'aîné directeur du séminaire de Mossoul, le cadet assyriologue de réputation mondiale ? C'est à n'en pas douter leur choix de la robe ecclésiastique et leur entrée dans l'Ordre des Prêcheurs qui a permis aux deux frères, désormais devenus « les Pères Scheil » (ils sont d'ailleurs restés très liés tout au long de leur vie), d'étudier et de développer des qualités scientifiques remarquables.

Le Père Ambroise Gardeil l'a souligné dans le discours d'éloge prononcé à l'occasion de la remise à Vincent Scheil des insignes de Maître en théologie en 1914 : « Dans notre Ordre, dès l'origine, à côté de nos grands théologiens, il y eut toujours place pour des savants spécialisés dans l'étude des langues. Vous n'étiez pas destiné, comme les maîtres de carrière à recouper sans cesse les traces de saint Thomas. ».

Le Père Vincent Scheil est en effet devenu un expert des langues anciennes et a travaillé aussi bien le grec et l'égyptien que le sumérien, l'akkadien, l'élamite ou le vieux-perse. En choisissant l'assyriologie (plutôt que l'égyptologie), il a pleinement réalisé sa vocation d'historien, que Mario Roques résumait ainsi : il « avait [...] un noble désir de voir se restaurer par ses soins ou sous ses yeux de larges pans de l'histoire humaine » (Roques 1940: 376). Doté

d'un solide physique (certainement un atout dans ses pérégrinations), Vincent Scheil était un homme de terrain qui a lui-même participé à de nombreuses fouilles et connu l'émotion des grandes découvertes. Dans son ouvrage *Au service de Clio*, recueil de réflexions personnelles paru en 1937, il explique :

J'éprouvai là, dans le désert pour la première fois [à Abou Habba en 1893], cette émotion grave et profonde que donne la visite d'une ruine, même latente, à ceux qui en connaissent ou soupçonnent le secret grandiose et tragique. [...] Ce sol recouvre des archives cinquante fois séculaires et néanmoins intelligibles à notre esprit ! Et le silence planant sur ces nobles espaces laisse entendre partout la grande voix de l'Histoire.

Toutefois pour lui, la grande voix de l'Histoire passe aussi, et peut-être même surtout, par le déchiffrement et la traduction des tablettes et autres épigraphes sur lesquelles il travaille avec acharnement et sans relâche, dans le but d'éclairer l'évolution de la culture humaine. Vincent Scheil avait plusieurs centaines de publications à son actif¹⁴ mais c'est sans doute par sa traduction du Code de Hammourabi découvert à Suse en 1901/1902 qu'il reste dans les mémoires car ce texte a véritablement révolutionné la perception de la civilisation babylonienne et de l'histoire du droit.

Comme le dit si bien Béatrice André-Salvini (1997: 110), « Une vie vouée à l'Histoire et à la recherche historique ! Ainsi pourrait-on définir, en effet, la carrière et l'œuvre scientifique du P. Scheil. »

Bibliographie

- André-Salvini, B (1997). "Ici commence l'Histoire de l'Élam", l'œuvre du père Jean-Vincent Scheil", *Catalogue de l'exposition Une mission en Perse 1897-1912*, p. 110-125
- André-Salvini, B (2010). Notice de Jean-Vincent Scheil, in Sénéchal, P. et Barbillon, C. (dir.) *Dictionnaire critique des historiens de l'art actifs en France de la Révolution à la Première Guerre mondiale*, Institut national de l'histoire de l'art (INHA) [en ligne]: <http://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/scheil-jean-vincent.html> [consulté le 25 juin 2016]
- Charpin, D. (2015). "Comment peut-on être assyriologue ?", *La lettre du Collège de France*, 39 [en ligne]: <http://lettre-cdf.revues.org/1931> [consulté le 22 juillet 2016]

¹⁴ J.-M. Vosté a publié en 1942 un « Essai de bibliographie du Père Jean-Vincent Scheil O.P. » qui compte 458 entrées.

- Cardascia G. "HAMMOURABI", *Encyclopædia Universalis* [en ligne]: <http://www.universalis.fr/encyclopedie/hammourabi/> [consulté le 20 juillet 2016]
- Contenau G., (1940). "Le R. P. Vincent Scheil (1858-1940)", *Journal des savants, juillet-septembre 1940*, p. 129 à 132 [en ligne]: http://www.persee.fr/doc/jds_0021-8103_1940_num_3_1_3042 [consulté le 26 juillet 2016]
- Delaunay, J.-M. "Belmonte (couvent)", *Dictionnaire biographique des frères prêcheurs* [en ligne], <http://dominicains.revues.org/1670> [consulté le 15 juillet 2016]
- Dicop, Chanoine N. (1972). "Orientaliste contemporain de réputation universelle, Jean Vincent Scheil (1858 -1940), des Frères prêcheurs", *Annuaire de la société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine – 86^e année - Tome LXXII*
- Dussaud, R. (1941). "Notice sur la vie et les travaux de M. Vincent Scheil, membre de l'Académie", *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 85^e année, N. 6, p. 486-500
- Eich, J. (1948). "Le R.P. Vincent SCHEIL, O. P.", *La Revue ecclésiastique de Metz*, p. 313-316
- Gady, E. (2006). "Les égyptologues français au XIX^e siècle : quelques savants très influents", *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 32, p. 41-62
- Gardeil, Père A. (1914). *Le Père Vincent Scheil, Maître en théologie* [21 février 1914], pro manuscrito, p. 7
- Gardeil, Père A. (2008). "Les études dominicaines et les besoins présents en France. Rapport sur les Études présenté au Chapitre de la Province de France de 1901", *Revue des sciences philosophiques et théologiques* 3/2008 (Tome 92), p. 433-459 [en ligne]: www.cairn.info/revue-des-sciences-philosophiques-et-theologiques-2008-3-page-433.htm [consulté le 28 juillet 2016]
- Grossmann R. (à paraître). "Rue du Père Scheil", Académie nationale de Metz
- Ladmiral, J.-R. (1986). "Sourciers et ciblistes", *Revue d'esthétique*, 12, PUF, Paris, p. 33-42
- Nasiri-Moghaddam, N. (2008): "SCHEIL Jean Vincent", in Pouillon, F. (dir.). *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris, IISMM-Karthala
- Nasiri-Moghaddam, N. (2001). "Jacques de Morgan et ses voyages scientifiques en Perse", *La Perse vue par Jacques de Morgan 1889-91*, Tehrân, Kâkh-e Golestân, p. 5-26
- Nasiri-Moghaddam, N. (2006). "SCHEIL, Jean-Vincent", in E. Yarshater (ed), *Encyclopædia Iranica*, New York, Bibliotheca Persica Press

Roques M. (1940). “Éloge funèbre du R. P. Vincent Scheil, membre de l’Académie”, *Comptes rendus des séances de l’Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 84^e année, N. 5, p. 372-385

Scheil, V. (1889), *Inscription assyrienne archaïque de Samsi Ramman IV, roi d’Assyrie (824-811 av. J.C.)*, Paris, H. Welter

Scheil, V. (1904), *La Loi de Hammourabi, Roi de Babylone (vers 2000 avant J.-C.)*, Paris, Ernest Leroux

Scheil, V. (1937), *Au service de Clio. Notices diverses*, Chalon-sur-Saône, Bertrand

Vosté J.-M. (1942). “Essai de bibliographie du Père Jean-Vincent Scheil O.P.”, *Orientalia*, Volumen 11, Roma, Pontificium Institutum Biblicum,

Sitographie

Dictionnaire biographique des frères prêcheurs, “SCHEIL Vincent” et “SCHEIL Sébastien”, Notices biographiques [en ligne]: <http://dominicains.revues.org/1632> [consulté le 15 juillet 2016]

Le Journal de Roubaix (6 janvier 1906) [en ligne]: http://www.bn-r.fr/presse/pdf/PRA_JRX/PDF/1906/PRA_JRX_19060105_001.pdf [consulté le 15 juillet 2016]

Les amis du Père Scheil, [en ligne]: <http://www.lesamisduperescheil.fr/scheil.html> [consulté le 15 juillet 2016]

Le Temps, Paris (5 janvier 1906) [en ligne]: <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k238487z/f1.item> [consulté le 15 juillet 2016]

Roland de Mecquenem, Archives de Suse (1912 – 1939) [en ligne]: <http://www.mom.fr/mecquenem/> [consulté le 22 juillet 2016]

Le Code d’Hammourabi [en ligne]: <http://jean-pierre.morenon.pagesperso-orange.fr/curieux/ZCu03-CH.html> [consulté le 20 juin 2016]

Institut national de l’histoire de l’art [en ligne]: <http://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art> [consulté le 25 juin 2016]

